

Séance du vendredi 05 mars 2021

Date de la convocation: 26/02/2021

Membres en exercice : *L'an deux mille vingt-et-un et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : 12

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie KONNERT par Olivier MAGUET, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

Excusés :

.CREATION D'UN POSTE SAISONNIER POUR L'ACCUEIL A LA HALTE NAUTIQUE
-(D 2021 023)

Considérant que la navigation sur le canal du Nivernais ouvre au 27 mars 2021
Considérant que la halte nautique a besoin d'un agent d'accueil faisant aussi office de régisseur.
Considérant que Monsieur CAVELAN a déjà travaillé pour la halte nautique les années précédentes sur les mêmes fonctions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
DECIDE d'embaucher Monsieur Renaud CAVELAN du 1er avril 2021 au 31 octobre 2021 pour une durée de 21 heures par semaine en tant qu'agent d'accueil faisant office de régisseur à la halte nautique de Châtel-Censoir.
DIT que Monsieur CAVELAN sera rémunéré sur la base du SMIC
PRECISE qu'une fiche de poste sera remise à Monsieur CAVELAN
AUTORISE le Maire à signer le contrat de travail.
AUTORISE le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire
Oliver MAGUET


